

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

L'ESPRIT *d'agglomération*

Le magazine d'information

HIVER 2021 - n°02

Jean-Luc Marchais,
Vice-Président délégué
à l'urbanisme

PREMIER PLAN

PLUi : CONSTRUIRE L'AVENIR
de l'Agglomération

agglom-saintes.fr

GRAND ANGLE

Les déchèteries
se modernisent

PORTRAIT

Jean-Michel Bregeon, directeur
de l'Agrocampus de Saintonge

ZOOM

L'agglomération aux côtés des
acteurs économiques locaux

Édito



**BRUNO
DRAPRON**

Président de
la Communauté
d'Agglomération
de Saintes

Mesdames, Messieurs,
À l'heure où je vous écris, le virus est toujours présent...
Durant cette 2^{ème} phase de confinement, nos agents ont été en 1^{ère} ligne, je pense notamment aux agents dans les écoles, à ceux qui ont collecté les déchets ou bien encore ceux qui ont permis que l'accueil au public reste ouvert. Je tiens à les remercier pour le travail réalisé dans cette période si particulière. Je tiens également à témoigner du soutien de l'ensemble des élus pour tous ceux que la Covid atteint physiquement, affectivement, moralement, mais aussi économiquement. Chaque jour, je mesure les impacts de cette crise sanitaire grâce aux rencontres avec les commerçants, les artisans de proximité, les chefs d'entreprise qui se trouvent pour la plupart dans une grande détresse. Durant cette 2^{ème} phase de crise sanitaire, nous avons allié nos forces avec la Ville de Saintes, l'Office de Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de mener des actions communes : création d'un numéro vert pour répondre aux questions de tous les habitants du territoire, création d'un numéro unique pour les entrepreneurs en difficulté, lancement d'une campagne de communication pour inciter à consommer local, mise en avant d'une plateforme d'achat en ligne ouverte à tous les commerces de proximité du territoire. C'est dans ce contexte et face à l'urgence d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin, en 2021, que nos actions seront renforcées vers les acteurs économiques du territoire. Cette responsabilité, elle nous concerne tous : en consommant local, nous soutenons les emplois du territoire.

Les mois qui viennent resteront inédits, néanmoins nous restons déterminés et solidaires pour faire face aux enjeux de demain. Les élus communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2021, qu'elle soit synonyme de bonne santé, de dîners en famille ou entre amis, de rires et de joie !

Vous pouvez compter sur le soutien quotidien de la Communauté d'Agglomération de Saintes,

99

04



PANORAMIQUE

Ferrocampus® : l'Agglomération mobilisée aux côtés de la Région

07



GRAND ANGLE

Un projet alimentaire territorial en préparation

09



GRAND ANGLE

Les déchèteries se modernisent

SOMMAIRE

10



PREMIER PLAN

PLUi : construire l'avenir de l'agglomération

14



PORTRAIT

Jean-Michel Bregeon, directeur de l'Agrocampus de Saintonge

L'ESPRIT D'AGGLO N°2 HIVER 2020

Directeur de publication : Bruno Drapron

Comité de rédaction : Bruno Drapron, Pauline David, Mathieu Rouault, France-Alexya Malle, Maud Parnaudeau (p.7, 8, 9, 17, 20)

Editeur : Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes. Tel : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : INSTANT URBAIN

Impression : Imprimerie Vincent, sur papier certifié PEFC 100%

Crédits photographiques : Mathieu Vouzelaud (p.1, 9, 13, 14, 18), Marion Bertin (p.2, 6, 8, 16), Laurent Jahier (p. 4), mairie de Varzay (p.20) et mairie de Saint-Césaire (p.20), CDA Saintes.

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépot légal : janvier 2020

www.agglo-saintes.fr

16



ZOOM

L'agglomération aux côtés des acteurs économiques locaux

18



EN RAFALE

Des acteurs experts au chevet des rivières

Les communes de
l'Agglomération de Saintes



Christophe Dourthe,
Conseiller
départemental
de Saintes

Jean-Philippe Ardouin
Député de la
Charente-Maritime

Eric Pannaud,
1^{er} Vice-Président
de l'Agglomération
de Saintes délégué
au Ferrocampus®

Alain Rousset,
Président de la
Région Nouvelle-
Aquitaine

Jacky Emon,
Conseiller
Régional

Bruno Drapon,
Président de
l'Agglomération
de Saintes
Maire de Saintes

Ferrocampus® : l'Agglomération mobilisée aux côtés de la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé le projet de construction d'un Ferrocampus® à Saintes, un lieu de formation et d'innovation dédié aux métiers et technologies du ferroviaire.

Bruno Drapon, Président de la Communauté d'Agglomération, Maire de Saintes, accompagné d'Eric Pannaud, 1^{er} Vice-Président, ont manifesté leur soutien à ce projet en octobre dernier lors de la visite du site d'implantation du futur Ferrocampus®, en présence d'Alain Rousset, Président de la Nouvelle-Aquitaine et de Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF. Aussi, le Département de la Charente-Maritime, partenaire fidèle des communes de notre territoire, sera à nos côtés pour mener à bien ce projet.

Les élus de l'Agglomération ont proposé d'accueillir l'association Ferrocampus® au sein de la cité entrepreneuriale.

EDUCATION-ENFANCE-FAMILLE

Les crèches de l'Agglomération, référentes pour lutter contre les perturbateurs endocriniens

Lauréate d'un appel à candidature lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Communauté d'Agglomération de Saintes est la collectivité référente du Département de la Charente-Maritime dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens au sein de ses quatre crèches.



La micro-crèche à Dompierre-sur-Charente, ouverte en 2019 sur l'Agglomération.

Présents dans notre quotidien, les perturbateurs endocriniens sont suspectés de participer à l'apparition de maladies et de troubles chez les individus, en particulier chez les femmes et les jeunes enfants.

Dans le cadre de sa stratégie régionale visant à limiter l'exposition des tout petits aux polluants chimiques les plus préoccupants présents dans leur environnement intérieur, l'ARS accompagne l'Agglomération de Saintes. Elle l'aide à réduire la présence de ces substances au sein de ses crèches.

La Communauté d'Agglomération va donc bénéficier d'un accompagnement privilégié pendant un an, selon la mé-

thode "SAFE-Li" imaginée par Anne Lafourcade, ingénieure chimiste experte en santé-environnement.

EN QUOI CONSISTE LA METHODE SAFE-LI ?

C'est une méthode d'accompagnement composée de cinq étapes qui impulse une dynamique de changement. Etape clef du programme, un audit a été réalisé au sein du multi-accueil "1,2,3 soleil" à Saintes, nommé "crèche pilote". Ce diagnostic environnemental permettra de proposer un plan d'actions co-construit avec les élus et les agents, pour tendre vers un changement des pratiques quotidiennes. Une phase de test des nouvelles procédures sera menée durant l'année

2021 dans la crèche pilote et les trois autres crèches situées sur le territoire. À l'issue de celle-ci, un plan de formation sera mis en place à destination des agents ainsi que des outils de communication à l'attention des parents. Ces cinq étapes sont essentielles pour lever les freins et accompagner aux nouveaux gestes et nouvelles procédures.

L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES EST RÉFÉRENTE DÉPARTEMENTALE POUR LUTTER CONTRE LES POLLUANTS CHIMIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un projet alimentaire territorial en préparation



Révélatrice de notre dépendance alimentaire, la crise sanitaire a montré l'urgence de relocaliser la production agricole et de développer les circuits-courts. Pour cette raison, les élus communautaires ont souhaité s'engager dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Véritable pacte local, il coordonne les différents acteurs avec l'objectif de proposer aux habitants une production saine, de proximité, respectueuse de l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs.

« Le PAT a une dimension à la fois environnementale, économique et sociale. C'est notamment un moyen de répondre à la précarité alimentaire, en rendant la qualité accessible à tous », explique Frédéric Rouan, Vice-Président délégué au

PAT. Un diagnostic de la situation agricole et alimentaire a été lancé en novembre dernier en collaboration étroite avec les Communautés de Communes de Gémovac et Cœur de Saintonge et le Pays de Saintonge Romane. « L'objectif est d'explorer toute la filière, du champ à l'assiette, pour connaître précisément l'état de l'offre et de la demande ».

« La finalisation du PAT est attendue pour septembre 2021 mais nous commencerons à mettre en œuvre des actions au fur et à mesure », précise Frédéric Rouan. Une première enquête sur le sujet auprès de la population sera réalisée sur aggro-saintes.fr à compter de mi-janvier.

En bref...

Travaux sur la ligne Angoulême-Saintes

Des travaux de rénovation de la ligne ferroviaire Angoulême-Saintes ont lieu du 10 janvier au 9 juillet. La circulation est perturbée pendant la durée du chantier et les trains sont remplacés par des cars.

Pour connaître les services de substitution proposés, rendez-vous sur Allo TER au 0 800 872 872 (appel gratuit) et sur ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine.

NUMÉRIQUE

Une formation pour devenir développeur web



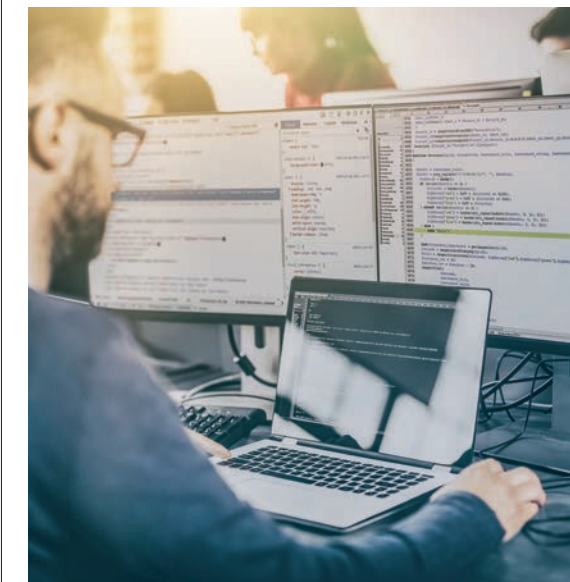
Envie de devenir développeur web ? Le Pôle Innovation de Saintes et le réseau européen Wild Code School s'associent pour vous proposer une nouvelle formation du 1^{er} mars au 31 juillet 2021.

Objectif : vous permettre d'acquérir les compétences techniques et humaines nécessaires afin de débiter une carrière dans les nouvelles technologies.

La formation est ouverte à toute personne majeure ayant un projet de reconversion professionnelle ou souhaitant diversifier ses savoir-faire. Il suffit de s'inscrire en ligne avant le 10 février 2021 et de passer les entretiens de motivation et technique.

La formation, qui se déroulera dans les locaux du Pôle Innovation, 18 boulevard Guillet Maillet à Saintes, comprendra 700 heures de cours et un stage en entreprise de 2 à 4 mois. À l'issue, les participants pourront obtenir un titre professionnel reconnu par l'Etat, équivalent à un Bac + 2.

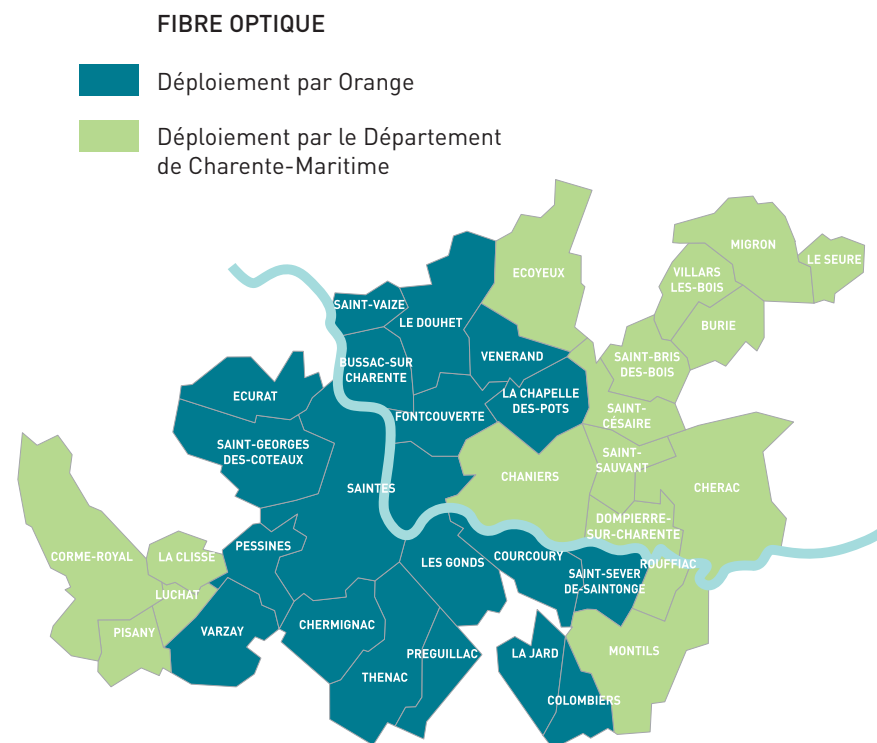
Pour consulter le programme, le tarif et vous inscrire, rendez-vous sur apply.wildcodeschool.com/fr/



NUMÉRIQUE

Arrivée du très haut débit pour vous

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur le territoire. Il s'effectue jusqu'en 2023.



La fibre optique augmente la capacité et la rapidité de transmission des informations. « Avec la crise sanitaire, pour le travail et la poursuite du cursus scolaire à distance en particulier, donner accès au très haut débit par fibre optique est encore plus important », souligne Fabrice Barusseau, Vice-Président à la transition numérique.

Dans la Communauté d'Agglomération, deux processus de déploiement sont en cours. Pour 19 communes (Bussac-sur-Charente, La Chapelle-des-Pots, Chermignac, Colombiers, Courcoury, Le Douhet, Écurat, Fontcouverte, Les Gonds, La Jard, Pessines, Préguiillac, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize, Saintes Thénac, Varzay, Vénérand), les habitants ont d'ores-et-déjà la possibilité d'accéder au Très Haut Débit. « Il reste les

communes de La Chapelle-des-Pots, Le Douhet, Varzay, Vénérand, La Jard et 20 % des habitants de Saintes », indique Fabrice Barusseau. Malgré le léger retard pris à cause de la crise sanitaire, l'intégralité des logements sera prochainement éligible à la fibre. Les nouvelles constructions du secteur le seront à horizon 2023.

Pour les autres communes, le déploiement se fait via Charente-Maritime Très Haut Débit, délégataire du Département. « Il s'agit de zones plus rurales, avec plus de fils et de poteaux à déployer. Ces contraintes techniques ont un impact sur le calendrier. Nous sommes impatients mais nous savons aussi que tout le monde travaille d'arrache-pied pour aller le plus vite possible », précise Fabrice Barusseau.

SOLIDARITÉ

Prochainement un "Campus Connecté" à Saintes



Etudier lorsqu'on habite loin des grandes villes et des pôles universitaires est parfois un objectif difficile à atteindre pour les jeunes qui résident sur notre territoire.

C'est pourquoi, l'Agglomération de Saintes a décidé de postuler à un appel à projet sur la création d'un tiers lieu d'enseignement supérieur – nommé Campus Connecté – qui offre des formations à distance et un accompagnement de proximité par des professionnels.

L'Agglomération de Saintes, en collaboration étroite avec La Rochelle Université, proposera dès septembre 2021 un accompagnement aux apprenants souhaitant suivre une formation universitaire à distance. Une soixantaine de formations sera proposée dans des champs pluridisciplinaires variés (droits, sports, sciences humaines...).

Ouvert aux étudiants comme aux adultes en reconversion, ce campus sera situé en plein cœur de Saintes, à quelques pas de la Gare SNCF, au sein de la cité entrepreneuriale.

Inscriptions sur campusconnecte@agglo-saintes.fr

POLITIQUE DES DÉCHETS

Les déchèteries se modernisent

Les travaux de modernisation des déchèteries seront réalisés durant le premier trimestre 2021. Ils permettront à la fois de fluidifier la circulation sur les sites, d'en rendre l'utilisation plus sûre et de proposer de nouvelles filières de recyclage.



Jérôme Gardelle, Vice-Président délégué à la politique des déchets.

Depuis plusieurs années, les investissements dans les déchèteries ont continuellement été repoussés. La nouvelle équipe d'élus communautaires a décidé en ce début d'année d'acter différents travaux de modernisation dans les déchèteries. « Notre objectif est d'offrir plus de services, de possibilités de tri, d'éviter les files d'attente et de mettre nos

équipements aux normes », explique Jérôme Gardelle, Vice-Président délégué à la politique des déchets. La déchèterie nord, à Saintes, est celle où les changements seront les plus notables. « Nous créons une nouvelle plateforme avec quatre bennes dédiées aux déchets verts pour séparer le flux des usagers et ainsi fluidifier la circulation », explique Jérôme Gardelle.

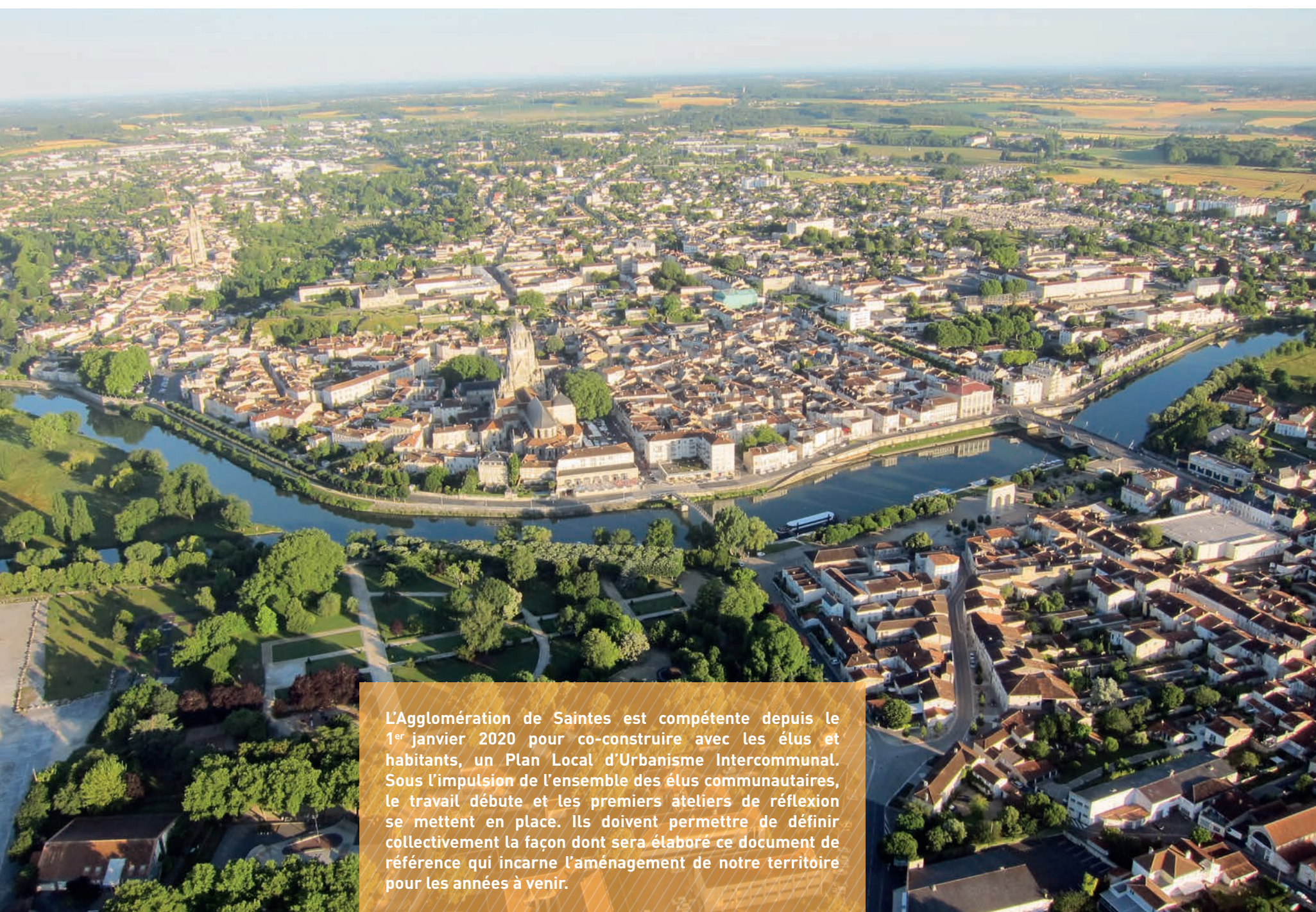
Les protections anti-chutes seront remplacées par un système plus fonctionnel qui permettra à chaque usager une meilleure sécurité dans le dépôt de leurs déchets. Quant aux bennes à gravats, qui sont actuellement posées sur le sol, elles seront déplacées en contrebas pour faciliter la manutention.

DES TRAVAUX DE SECURISATION ET DE NOUVELLES FILIERES DE RECYCLAGE

Les travaux sur les déchèteries de Burie, Chaniers et Corme-Royal seront essentiellement destinés à améliorer l'accès et la circulation sur les sites, à sécuriser les dépôts grâce à de nouvelles protections anti-chutes et à faciliter le vidage des gravats avec des bennes en contrebas. Autre nouveauté : de nouvelles filières de recyclage sont proposées aux usagers. On pourra déposer le polystyrène, l'amiante (à certaines dates sur inscription) et les palettes en bois qui seront laissées à disposition sur place, selon le principe "donnez-prenez". De même, des "zones de gratuité" seront peu à peu déployées pour le dépôt et le retrait de produits immédiatement réutilisables. « L'objectif final est de limiter les déchets qui partent au tout-venant et qui finissent en centre d'enfouissement », souligne Jérôme Gardelle. Au regard de la vétusté des équipements existants, les élus de l'Agglomération de Saintes travaillent sur la construction d'une nouvelle déchèterie sur le territoire.

LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES TRAVAILLENT SUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE

PLUi : construire l'avenir DE L'AGGLOMÉRATION



L'Agglomération de Saintes est compétente depuis le 1^{er} janvier 2020 pour co-construire avec les élus et habitants, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Sous l'impulsion de l'ensemble des élus communautaires, le travail débute et les premiers ateliers de réflexion se mettent en place. Ils doivent permettre de définir collectivement la façon dont sera élaboré ce document de référence qui incarne l'aménagement de notre territoire pour les années à venir.

LE PLUI : POURQUOI ? POUR QUI ?

Dans une volonté commune d'apporter une cohérence au sein du territoire, les élus sont amenés à penser l'aménagement à l'échelle des bassins de vie, tels qu'ils sont vécus par les habitants. De nombreuses interrogations se posent :

- Dans quel environnement voulons-nous vivre demain ?
- Quel cadre de vie souhaitons-nous laisser à nos enfants, et plus largement aux générations qui vont nous succéder sur ce territoire ?
- Que souhaitons-nous pour notre territoire en matière d'urbanisme ? De protection de l'environnement ? De logement ? De développement économique ? De services ? De mobilités ?

Outil stratégique et réglementaire, le PLUi dessinera l'avenir de l'Agglomération pour les années à venir. « C'est un



document de planification qui portera le projet d'aménagement et de développement de l'Agglomération ; un projet dans lequel la ville de Saintes jouera un rôle moteur, dans le cadre du destin commun qu'elle a à construire avec les communes de son territoire » explique Jean-Luc Marchais, Vice-Président délégué au PLUi.



Focus sur...

Le PLUI c'est ...

UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE

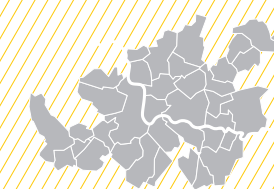
Car il définit les grandes orientations d'aménagement pour l'Agglomération de Saintes

UN PROJET SOLIDAIRE

Car il fait travailler ensemble les élus et les habitants

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Car il régit l'occupation et l'utilisation des sols et des espaces du territoire



» UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Les élus ont décidé de travailler dès l'automne 2020 sur la rédaction d'une "charte de gouvernance". Ce document vise à associer toutes les communes à l'élaboration du PLUi. Il formalise par écrit le cadre de travail entre l'Agglomération et les Maires, pour que chacun puisse faire entendre sa voix dans le processus. « *Nous allons à la rencontre*

des élus municipaux dans le cadre d'une large séquence d'échanges et de concertation.

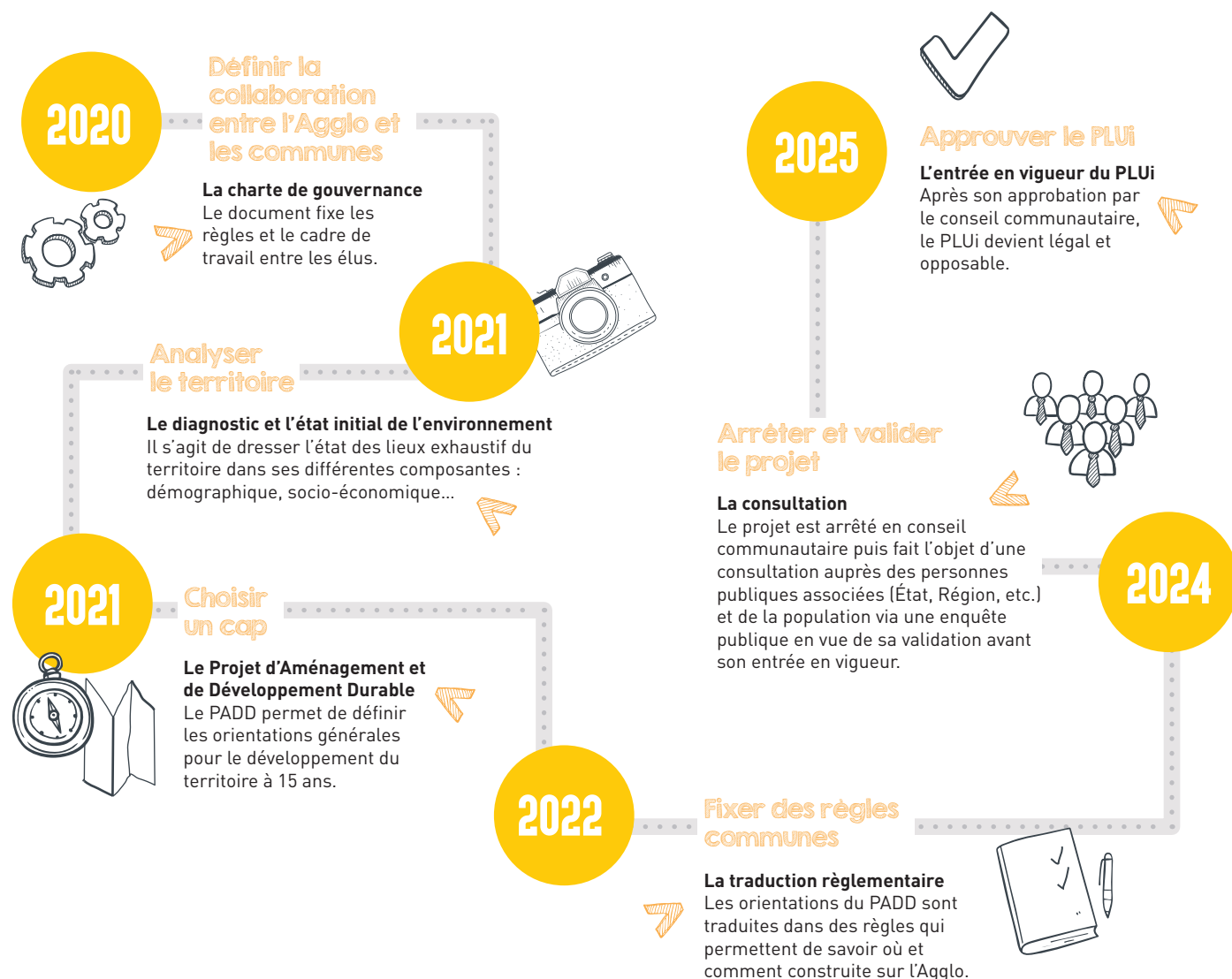
OBJECTIF PLUi 2025

L'élaboration de la charte de gouvernance n'est que la première marche d'un chemin plus long vers le PLUi car bâtir un tel document prend du temps, 5 ans en moyenne. Il est ponctué de plusieurs étapes : certaines réglemen-

taires, d'autres destinées à associer les habitants du territoire aux réflexions.

Tout au long de la démarche, les Maires du territoire restent des acteurs à part entière du PLUi. Cette co-construction est d'ailleurs garantie par la loi qui rend obligatoire une conférence annuelle des Maires sur la politique locale de l'urbanisme et les associe à toutes les étapes clefs de la procédure.

Les étapes du PLUi



PLUi : ce qu'en pensent les Maires

Les Maires seront chargés de faire appliquer sur leurs communes les futures règles d'aménagement et d'organisation de l'espace issues du PLUi. Alors que débute le processus d'élaboration, trois d'entre eux livrent leurs premières réflexions sur ce projet.



Sylvie Mercier, Maire de Thénac

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS

« À partir du moment où on fait partie d'une intercommunalité, on doit s'inscrire dans une réflexion en équipe et un développement harmonieux de notre territoire. Dans la mise en œuvre, toutes les communes seront représentées, ce qui va permettre de prendre en compte les attentes et problématiques de chacune dans le respect de leurs administrés. Un certain nombre de règles sont imposées par l'État, les élus de l'Agglomération de Saintes devront s'inscrire dans une démarche collaborative ».

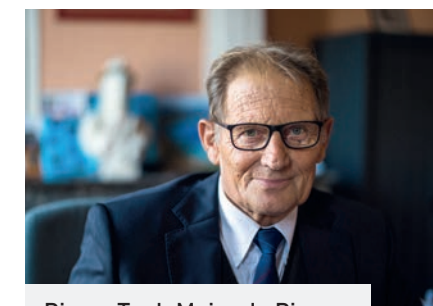


Sylvie Churlaud, Maire de Le Seure

PARTICIPER À L'ÉLABORATION DE RÈGLES POUR NOTRE COMMUNE

« A ce jour, notre commune ne dispose pas de PLU, nous dépendons du règlement national d'urbanisme. Il est important pour nous de pouvoir parti-

ciper à l'élaboration du PLUi et décider ensemble des nouvelles règles qui vont s'appliquer sur le territoire de la commune et de l'ensemble du territoire de l'agglomération. Celui-ci ne doit pas désavantager les petites communes éloignées de la périphérie de Saintes. Il y a quelques années, nous avons créé un lotissement, afin de lutter contre la désertification de notre commune, nous aimerions donc pouvoir finaliser ce projet. La démarche du PLUi va nous permettre d'avoir un document commun sur l'ensemble du territoire ».



Pierre Tual, Maire de Pisany

HARMONISER EN REGARDANT LES ATOUTS DES UNS ET DES AUTRES

« En 2009, nous étions les premières communes du département avec La Clisse et Luchat à initier un PLUi. C'était pour nous un moyen de réfléchir ensemble à la manière d'harmoniser les constructions, l'habitat, les déplacements en regardant les atouts des uns et des autres. La démarche n'a pas abouti et j'ai finalisé mon PLU tout seul, mais en tenant compte de la réalité des deux autres communes. Je suis convaincu de l'intérêt du PLUi mais les Maires doivent être écoutés et pouvoir bien comprendre les enjeux. Chacun devra ensuite faire preuve de bonne volonté pour parvenir à des compromis ».

3 questions à ...



Jean-Luc Marchais,
Vice-Président délégué
à l'urbanisme

En quoi l'élaboration d'une charte de gouvernance est importante ?

Le PLUi est un projet de territoire partagé. Il est donc indispensable d'associer toutes les communes à son élaboration et de définir ensemble les principes de cette collaboration.

Que va contenir cette charte de gouvernance ?

Elle va formaliser les modalités de travail en commun, entre la Communauté d'Agglomération de Saintes et les communes, à chaque étape. Tout sera écrit : la méthode, les moyens, la répartition des rôles... L'objectif est de nous accorder ensemble sur des règles de fonctionnement communes.

Que va apporter le PLUi par rapport aux PLU ?

Il faut voir le PLUi comme un projet de développement de l'Agglomération, à l'échelle du bassin de vie. Il va apporter une vision globale, en intégrant les nouveaux enjeux environnementaux. C'est une autre vision de l'aménagement du territoire, plus solidaire et équitable entre les communes. Personne ne peut plus faire sans son voisin...

Jean-Michel Brégeon

DIRECTEUR DE L'AGROCAMPUS DE SAINTONGE

Bien plus qu'un lycée agricole

L'Agrocampus de Saintonge forme un millier de jeunes et d'adultes chaque année aux « métiers du vivant ». Tout le monde peut y préparer son futur professionnel dans des secteurs porteurs d'avenir. Rencontre avec Jean-Michel Brégeon, directeur d'une structure de formation pas comme les autres.

Les métiers auxquels nous formons ont du sens car ils répondent aux enjeux environnementaux.

Quelles sont les missions de l'Agrocampus de Saintonge ?

Nous proposons des formations de la 3^{ème} au BTS par voie scolaire ou d'apprentissage et en formation continue, dans les domaines du maraîchage, de la viticulture, de l'horticulture, de l'élevage, de l'aménagement paysager, de la gestion et du traitement de l'eau, de l'énergie, du commerce d'alimentation... Ces métiers jouent un rôle essentiel dans la transition vers un nouveau modèle de développement. Nous avons également un rôle d'accompagnement et de mise en réseau des acteurs locaux qui travaillent autour du vivant. A ce titre, nous participons au Projet Alimentaire Territorial initié par les élus de l'Agglomération. Nous sommes ce qu'on pourrait appeler une "entreprise de formation".

Comment cela se traduit concrètement ?

Nous avons trois exploitations agricoles qui assurent une mission pédagogique mais aussi de production, d'expérimentation, de démonstration de pratiques innovantes et de développement des filières. On y met en application les principes de la transition. Sur les serres de Chadignac on fait du maraîchage bio. L'exploitation vinicole du Renaudin est en partie en bio et en partie à haute valeur environnementale. Sur l'exploitation de La Pichonnerie, nous passons à une agriculture de conservation des sols afin d'avoir une autonomie alimentaire pour les vaches laitières. Nous réalisons aussi des essais de plein-champ en partenariat avec les agriculteurs.

Où sont vendues vos productions ?

Notre lait est vendu à des coopératives et nos productions maraîchères en vente directe. Pendant le confinement, nous avons aussi mis en place une distribution de paniers avec des producteurs locaux.

Que pourriez-vous dire aux jeunes et aux adultes, pour les inciter à intégrer l'Agrocampus ?

Les métiers auxquels nous formons sont recherchés et ils ont du sens car ils répondent aux enjeux environnementaux actuels. Je pense en particulier au développement de la production alimentaire et de la nature en ville. Aujourd'hui, la robotisation permet d'automatiser les tâches de production. L'activité sera beaucoup moins pénible et sera recentrée sur la créativité.



Bruno Drapron et Frédéric Rouan en visite à l'Agrocampus

FICHE D'IDENTITÉ

L'Agrocampus rassemble : 8 établissements sur trois sites (Jonzac, Chadignac et Desclaude)

- 3 exploitations (Les serres de Chadignac, La Pichonnerie, Le domaine du Renaudin),
- 1 centre de formation des apprentis (CFA),
- 1 centre de formation pour adultes,
- 3 lycées (deux professionnels, un général et technologique).

Il relève à la fois du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du service public de l'éducation.

240

personnes travaillent à l'Agrocampus.

L'agglo aux côtés des acteurs économiques locaux

Pendant la deuxième période de confinement, les commerces de proximité et les entreprises locales ont été fortement impactés. Afin de les soutenir, l'Agglomération, la Ville de Saintes et l'Office de tourisme ont déployé sur le territoire des dispositifs en leur faveur.



A l'annonce du reconfinement, les élus de l'Agglomération de Saintes ont pris des mesures d'urgences pour aider les acteurs économiques du territoire touchés par la crise sanitaire. Première étape : la création d'une cellule de crise commune avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge pour être au plus près des chefs d'entreprises. Plus de 100 d'entre eux ont ainsi été accompagnés grâce au numéro unique mis en place.

COMMANDER EN LIGNE... MAIS LOCAL

Parallèlement, l'Agglomération et la Ville de Saintes ont étendu l'accès de la plateforme "Achetez à Saintes", à l'ensemble des magasins des 36 communes. L'occasion pour les habitants de trouver des produits et services en ligne permettant la commande à distance et le retrait en magasin. Les professionnels volontaires ont bénéficié de sessions de formation gratuites pour être autonome sur l'outil. Un marché de Noël virtuel a également été créé sur Facebook, pour proposer une alternative supplémentaire de vente à distance aux commerces de proximité.

INCITER A CONSOMMER AU PLUS PRES DE CHEZ SOI

Des dispositifs de communication sur le "consommer local" ont été lancés sur le territoire pour sensibiliser les habitants à l'importance d'acheter près chez soi. Réalisées en concertation avec les chefs d'entreprises locaux, des affiches, sacs et vidéos se sont déployés dans les rues, sur les bus et dans la presse.

SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Outre un soutien à la communication, l'Agglo et la Ville ont également apporté un coup de pouce logistique aux initiatives locales. Le Hall Mendès France a, par exemple, été mis gratuitement à disposition du cercle des restaurateurs de Saintonge nommé "Collectif resto", rassemblement de 16 restaurateurs saintais proposant chaque midi un menu unique à 15 €.

UNIR LES FORCES POUR SOUTENIR LES COMMERÇANTS, ARTISANS ET CHEFS D'ENTREPRISES

100 personnes formées par l'Ecole des Nouvelles Compétences



Créée en 2018, après la restructuration du Technicentre SNCF de Saintes, l'Ecole des Nouvelles Compétences est venue s'installer dans la Cité Entrepreneuriale.

Son objectif : accompagner les femmes et les hommes dans la mutation de leurs compétences associée à la transformation numérique des entreprises.

Pendant trois ans, l'offre s'est répartie entre deux formations : des sessions courtes dédiées aux fondamentaux numériques et un cursus plus long de 8 mois pour devenir référent numérique. 100 personnes en auront bénéficié, 71 pour les premières et 29 pour la seconde.

La mission de SNCF Développement s'est également traduite par le versement de subventions et de prêts participatifs aux entreprises du territoire en vue de la création d'emplois.

152

emplois ont été financés pour un montant total de 600 000 €

73

emplois déjà créés.

Parole d'habitant



JE N'AI PAS REÇU MON CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS, QUE FAIRE ?

Éléments de réponse

La distribution des calendriers de collecte a lieu dans toutes les boîtes aux lettres, y compris celles qui comportent la mention "Stop Pub". En 2020, la prestation a été assurée par votre facteur habituel et s'est déroulée entre le 7 et 19 décembre.

Et pourtant, vous n'avez toujours pas reçu votre calendrier ? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manquement : une erreur ou un oubli dans la distribution (ça peut arriver !) ou une boîte aux lettres inaccessible. Il est également possible que le document, glissé avec vos publicités, ait malencontreusement atterri dans votre conteneur enterré ou en Point d'Apport Volontaire.

Quelle que soit la raison, vous pouvez récupérer un calendrier de collecte par plusieurs biais :

- en nous signalant cet oubli sur le formulaire de contact de l'Agglomération de Saintes accessible depuis

www.agglo-saintes.fr → Contact. Il est nécessaire de nous préciser votre adresse pour un envoi postal.

- en vous connectant sur www.agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien → Déchets → Calendriers de collecte 2021. Vous retrouvez alors une version simplifiée des calendriers par commune. Il vous suffit de le consulter en ligne et/ou de le télécharger.

- en vous rendant à l'accueil de l'Agglomération (4 avenue de Tombouctou à Saintes), de l'Ecosite (1 impasse des Perches à Saintes) ou de votre mairie aux horaires d'ouverture pour récupérer un exemplaire.

- En contactant l'Ecosite au 05 46 98 07 19 pour demander qu'on vous adresse un calendrier.

Vous avez une question ?
Rendez-vous sur agglo-saintes.fr

On a testé pour vous !



Déployés sur l'Agglomération depuis septembre 2020, les Bicy's sont des vélos à assistance électrique en location longue durée. Jean-Yves, testeur du trimestre, a opté pour ce mode de déplacement doux.

IL A AIMÉ

La simplicité pour louer le Bicy's et la facilité de prise en main ! De plus, avec cette location longue durée, nous avons l'opportunité de tester le vélo sur une période significative et de l'inscrire dans notre quotidien, ce qui est appréciable. J'envisageais d'acheter un VAE cet été, la location du Bicy's m'a convaincu de sauter le pas !

IL A MOINS AIMÉ

Le Bicy's est davantage destiné à un usage urbain. Il est difficilement envisageable de l'utiliser pour des balades de plusieurs jours compte tenu de son autonomie limitée et du manque de place pour le chargement des affaires.

LES BICY'S



Vous souhaitez devenir testeur
Envoyez votre candidature sur
onatetestepourvous@agglo-saintes.fr
Prochain test :
le Fablab du Pôle Innovation de Saintes

Infos :
agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien → Transports et mobilités → Location de vélos

Des acteurs experts au chevet des rivières

Quatre syndicats de rivières* veillent à la protection et à l'entretien des cours d'eau sur le territoire de l'Agglomération de Saintes. Leur rôle est primordial pour assurer une gestion cohérente et durable du réseau hydrographique.



Fabrice Barusseau, Vice-Président de l'Agglomération délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

L'État a transféré aux intercommunalités la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018. Traversée par le fleuve Charente, la Communauté d'Agglomération de Saintes est concernée par cette nouvelle compétence. Elle est ainsi chargée d'assurer l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues à l'échelle des bassins hydrographiques, également appelés bassins versants. Des espaces naturels sur lesquels toutes les eaux

suivent la même pente et se concentrent vers un même point de sortie. « L'Agglomération est essentiellement couverte par le bassin du fleuve Charente et pour une infime partie par le bassin de la Seudre », indique Jean-Marie Quillet, chargé de mission eaux et milieux naturels.

QUATRE SYNDICATS AUX COTÉS DE L'AGGLOMERATION

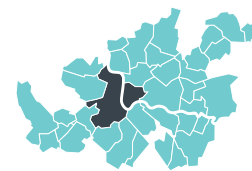
Pour assurer une gestion cohérente de son réseau, la Communauté d'Agglomération de Saintes peut compter sur le

soutien de quatre syndicats de rivières qui opèrent chacun sur une partie du territoire de manière complémentaire : le Syndicat Mixte pour la gestion des Bassins de l'Antenne, de la Solaire, du Romède, du Coran et du Bourru (Symba), le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (Symbas), l'Etablissement Public Territorial du Bassin de Charente (EPTB) et le Syndicat Mixte de la Charente Aval. « Ces structures sont expertes dans leur domaine. Elles ont une parfaite connaissance du terrain et possèdent les outils et les techniciens nécessaires pour réaliser les travaux d'entretien, restaurer les rivières... », explique Fabrice Barusseau, Vice-Président de l'Agglomération.

L'un des enjeux est de prendre en charge les eaux le plus en amont possible pour prévenir les risques de pollution et de ruissellement. Le rôle des syndicats est aussi d'accompagner les professionnels et propriétaires de la terre vers de bonnes pratiques, afin de garantir la qualité des milieux aquatiques. Ou encore de faire respecter les règles de protection des milieux. Instituée le 1^{er} janvier 2019, la taxe GEMAPI sert à financer leurs actions. « Nous avons dû instaurer cette taxe car le transfert de compétence s'est fait sans transfert de moyens de l'Etat », rappelle Fabrice Barusseau.

* Établissement public regroupant plusieurs communes et/ou intercommunalités pour assurer une ou plusieurs missions de service public et/ou d'intérêt général.

POUR ASSURER UNE GESTION COHÉRENTE DE SON RÉSEAU, L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES PEUT COMPTER SUR LE SOUTIEN DE QUATRE SYNDICATS DE RIVIÈRES



SAINTES



A LA RENCONTRE D'UNE START-UP AU SEIN DU PÔLE INNOVATION

Bruno Drapron, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, est allé à la rencontre d'un porteur de projet basé au Pôle Innovation. L'entreprise Visual S, dirigée par Julien Renia (notre photo), est arrivée au sein de la pépinière cet été.

Créé en 2018, le Pôle réunit au cœur de la Cité Entrepreneuriale des porteurs de projets et des start-up qui profitent d'un accompagnement personnalisé et de conseils pour développer leurs activités.

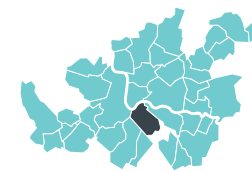


BRAVO AUX LAURÉATS !

La troisième édition de l'appel à projet Economie Sociale et Solidaire lancé par la Communauté d'Agglomération de Saintes a récompensé cette année six projets.

Le premier prix a été attribué à l'entreprise Aequo pour le projet "Signmove" destiné à faciliter l'apprentissage du permis de conduire pour les sourds et malentendants grâce à une solution numérique permettant la traduction en langage des signes. Les Jeunes Agriculteurs, le Café Boost, Retour O Sol, Christelle Corbras et APF France Handicap seront également soutenus financièrement par la Communauté d'agglomération.

Votre magazine reviendra plus en détail sur leurs projets dans son prochain numéro.



LES GONDS

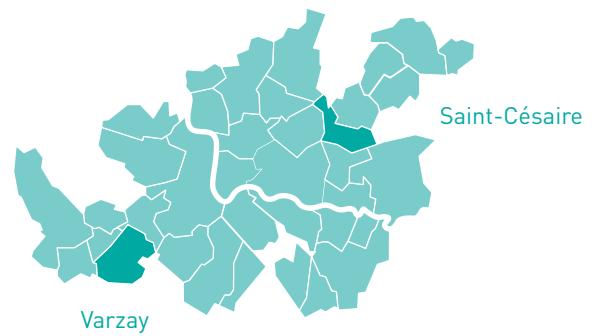
DES SELLERIES HAUT DE GAMME

Installée en Saintonge depuis plus de 20 ans, Antarès est une sellerie spécialisée dans la pratique du sport équestre de haut niveau. Reconnue pour la qualité de ses selles, l'entreprise s'est construite une renommée mondiale dans ce secteur.

Ce savoir-faire a incité le Préfet de Charente-Maritime à se déplacer aux Gonds où se trouve le siège d'Antarès, pour rencontrer les dirigeants, en présence d'Adeline Bard, Sous-Préfète de Saintes, Bruno Drapron, Eric Pannaud, 1^{er} Vice-Président de l'Agglomération et Alexandre Grenot, Maire des Gonds, Vice-Président de l'Agglomération.



Les trésors de Saintonge



VARZAY

Au sud-ouest de Saintes, Varzay compte environ 800 habitants. Traversé par l'Arnoult, la commune dispose d'un agréable parc arboré en cœur de bourg où il est possible de pique-niquer. Parmi les éléments caractéristiques de son patrimoine, on trouve l'église Sainte-Madeleine et la gare ferroviaire ouverte en 1912. Le visiteur qui fera une halte à Varzay pourra aussi partir à la recherche des puits disséminés sur la commune.

SAINT-CÉSAIRE

A l'est de l'Agglomération, dans un charmant petit village d'environ 900 habitants, la commune de Saint-Césaire est appréciée pour son calme et sa tranquillité. Tous les commerces et services de proximité sont sur la commune: bureau de poste, boulangerie, bar-tabac-presse, épicerie, hôtel, restaurant, coiffeurs, médecin, dentiste et pharmacie.

